



Éducation physique et sportive

■ L'éducation physique et sportive adaptée propose des activités diversifiées :

Ludiques, sportives, expressives, d'entretien, permettant de développer les capacités sensori-motrices de chacun, l'accès à la culture des activités physiques et sportives par l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. L'enseignant tient compte dans ses cours des possibilités de chacun, sans que cette pratique ne nuise à l'intégrité physique et à la santé de l'élève.

■ Activités physiques et sportives adaptées au C.E.M. :

- Activités athlétiques (courses en fauteuil manuel, parcours et slaloms en fauteuil manuel ou électrique, lancers de poids ou javelot d'initiation)
- Activités gymnastique sur tapis (se retourner, ramper, s'équilibrer, marcher à quatre pattes, franchir des obstacles), renforcement musculaire au sol (pompes, abdominaux, lombaires, étirements) et cardio-training.
- Activité physique d'opposition (lutte au sol)
- Activités de coopération et d'opposition (foot-fauteuil, basket-ball, hockey, boccia)
- Activités aquatiques (familiarisation, initiation et perfectionnement de la natation)
- Activité tricycle